

MISSION PERMANENTE
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRÈS DES NATIONS UNIES



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5986
FAX : (646) 781-9974

**DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'UNICEF**

DÉBAT CONSACRÉ AU POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

DÉCLARATION DE

**S.E.M LÉON KACOU ADOM
AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

A vérifier au prononcé

New York, le 6 septembre 2022

Lieu : Salle de Conférence 3

L'heure : 10H00

Madame la Présidente,

Je voudrais, à l'entame de mon propos, vous souhaiter la cordiale bienvenue et vous adresser les chaleureuses félicitations de ma délégation pour votre prise de fonction en qualité de Représentante Permanente du Costa Rica auprès des Nations Unies et de Présidente du Conseil d'Administration de l'UNICEF.

Je remercie également la Directrice générale, Madame Catherine Russell, pour la qualité de son exposé circonstancié.

Madame la Présidente,

La convergence des phénomènes climatiques extrêmes et des conflits ainsi que la persistance de la pauvreté et de la crise alimentaire mondiale menacent gravement les droits des enfants en situation de vulnérabilité.

En effet, la sécheresse prolongée dans de nombreux pays et la guerre en Ukraine continuent d'exacerber la crise alimentaire, entraînant un risque de malnutrition aiguë sévère, en particulier chez les enfants.

Face à l'urgence de la situation et à l'insuffisance de l'assistance humanitaire fournie par les agences du système des Nations Unies, nous devons nous mobiliser en vue de répondre, au plus vite, à l'appel à l'action lancé en 2017 par le Secrétaire Général, qui demeure plus que jamais d'actualité. Notre action donnera, à n'en point douter, de l'espoir à ces milliers d'enfants en détresse.

C'est le lieu pour ma délégation, de saluer et soutenir l'action de l'UNICEF sur le terrain, notamment dans les pays en conflit, les zones d'accueil des réfugiés et des personnes déplacées, ainsi que les régions durement affectées par les chocs climatiques.

Madame la présidente,

L'urgence sanitaire occasionnée par la pandémie de COVID-19 a fortement perturbé les programmes cycliques ordinaires de vaccination des enfants, singulièrement sur le continent africain. Ce contexte pourrait être favorable à la résurgence de certaines maladies infantiles et contrarier les meilleurs acquis de l'UNICEF dans ce domaine.

Nous devons en conséquence œuvrer au rétablissement sans délai des programmes de vaccination de routine en vue d'offrir une protection sanitaire de base à nos enfants.

Pour sa part la Côte d'Ivoire poursuit la mise en œuvre de son programme élargi de vaccination, en dépit des contraintes imposées par la crise sanitaire mondiale.

Dans le secteur de la santé, le Programme social du Gouvernement ivoirien pour la période 2022-2024 vise le renforcement de la vaccination universelle de tous les enfants contre les maladies courantes évitables par la vaccination, y compris la COVID-19.

A cet égard, un accent particulier est mis sur l'accroissement des capacités de stockage des vaccins ainsi que l'amélioration de la qualité des données de vaccination à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

L'objectif prioritaire du Gouvernement ivoirien est de réaliser, sur le court terme, avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, une couverture vaccinale systématique d'au moins 95% au niveau national et au moins 80% dans chaque district sanitaire du pays.

Madame la Présidente,

Pour conclure, ma délégation soutient pleinement le travail de qualité accompli par l'UNICEF, dans des contextes très variés et l'encourage à poursuivre ses efforts en vue d'améliorer davantage le bien-être et la protection des droits des enfants.

Je vous remercie.